



PROPOSITIONS DE LOI N° 5465 ET N° 5589 RELATIVES À L'APPLICATION À L'AGRICULTURE DU MÊME SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI QU'À L'INDUSTRIE ET AU COMMERCE

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Affaires sociales

Adopté le : 25/01/1955

Mandature : 1954-1959

Rapporteur :

RIUS Michel

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Référence :

1955-02